

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Marché de travaux

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

**Aménagement d'une Mairie annexe et du poste de police
municipale**

Numéro de Marché : 17-05

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

« Aménagement d'une Mairie annexe et du poste de police municipale »

Il s'agit de l'aménagement d'un local livré brut de 110 m² dans lequel se tiendra la future annexe du poste de police. Les travaux comprennent tous les lots de second œuvre pour la finition et l'aménagement du local ainsi que des travaux structurels pour la création d'une mezzanine.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Mairie annexe de JUVIGNAC

Rue de la voie Lactée / Place du soleil

34990 JUVIGNAC

Référence cadastrale BO 45

Code NUTS : FR8

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n° 1 Serrurerie charpente métallique

Lot n° 2 chape fluide ciment réalisée sur isolant

Lot n° 3 Placo cloisons faux plafond

Lot n° 4 Electricité

Lot n° 5 Plomberie

Lot n° 6 Climatisation ventilation

Lot n° 7 Menuiserie intérieure

Lot n° 8 Revêtement de sol et faïences

Lot n° 9 Peinture et nettoyage

Les variantes sont autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour 2 lots maximum.

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 13 semaines dont 2 semaines de « phase préparation chantier ».

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.
Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Présentation de candidature sous forme de DUME: L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : MAPA ouvert.

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100 %

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

Sous critères détaillés dans le R.C.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 17-05

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2017

Date limite de réception des offres : **21/08/2017 à 12h00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande auprès du pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Obtention des documents de consultation en dehors du profil d'acheteur: sur demande écrite auprès :

Hôtel de ville

Service des marchés publics

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par virement administratif. La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché 17-05

Modalités de financement des prestations : selon l'article 98 du code des marchés publics.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.67.54.81.00

Fax : 04.67.54.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures et offres

Pour les candidats transmettant leur pli par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique. Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

➤ **pour les renseignements d'ordre administratif : Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>**

Ville de Juvignac

Service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

<https://marches-securises.fr>

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

➤ **pour les renseignements d'ordre technique :**

MACH Architectes

Correspondant : Mme Chloé PONCON

Adresse : 95 Rue des Justes

34000 Montpellier

Mél : mach.architectes@gmail.com

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Adresse de remise des offres : Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Ville de Juvignac

Service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Adresse de retrait des dossiers : Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Ville de Juvignac

service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30